

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

**CE 1013-02**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 24 septembre 2013 à 18 h 40, à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Réal Julien, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc

Madame Diane Samson

Ainsi que madame Isabelle Thiffault et monsieur Yves Cossette, commissaires représentants du comité de parents.

Participe à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents messieurs Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général et Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines.

Les commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION CE 09 0913 :**

Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0913-01 soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement.

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION CE 10 0913 :**

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 27 août 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0913-02 soit approuvé avec la modification suivante :

- À la résolution CE 3 0813, soit ajouté le dernier paragraphe suivant :

- Madame Isabelle Cloutier, surveillante d'élèves, poste cyclique régulier à temps plein de 30 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 28 août 2013.

Adopté unanimement.

Monsieur Richard Boyer présente des dossiers relatifs aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Congé sabbatique  
à traitement différé

**RÉSOLUTION CE 11 0913 :**

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective la concernant, à madame Caroline Guimond, agente de bureau classe principale aux Services des ressources humaines au Centre administratif à Shawinigan, congé d'une durée de six (6) mois soit du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 30 juin 2017 de l'année scolaire 2016-2017, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Adopté unanimement.

Engagement –  
Liste prioritaire –  
Personnel  
enseignant

**RÉSOLUTION CE 12 0913 :**

CONSIDÉRANT l'application des dispositions liant relatives à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE d'accepter l'engagement de monsieur Yvan Gauthier, enseignant en bâtiment et travaux publics spécialité dessin de bâtiment au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, et ce, à compter du 5 août 2013.

Adopté unanimement.

À 18 h 45, il est procédé à la clôture de la séance.

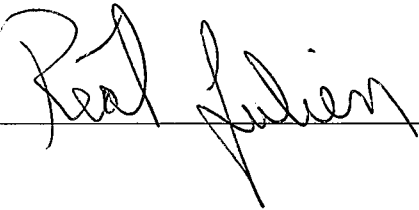
Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION CE 13 0913 :**

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement.

PRÉSIDENT

  
\_\_\_\_\_

SECRETÉAIRE

  
\_\_\_\_\_